

# TOGO

## TOOLKIT D'INFORMATION

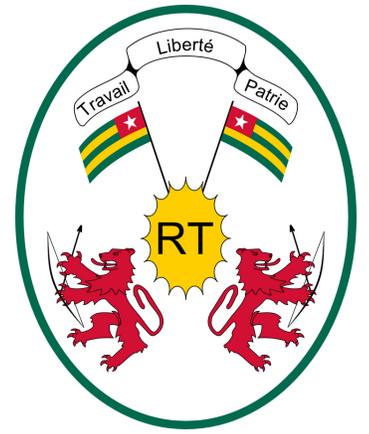


Photo par Envato Market

## 1. LE PROGRAMME RÉGIONAL WACA

Le Programme de gestion du littoral ouest-africain (WACA) a été initié pour apporter une réponse régionale aux populations d'Afrique de l'Ouest vivant sur le littoral en raison de leur vulnérabilité face aux effets physiques, écologiques et anthropiques du changement climatique.

Le programme WACA couvre six pays (Bénin, Côte d'Ivoire, Mauritanie, Sao Tomé-et Príncipe, Sénégal et Togo) et est financé à hauteur de 221,70 millions de dollars par la Banque mondiale.

## 2. WACA AU TOGO

Le projet financera la construction / réhabilitation de nouveaux ouvrages (épis, brise-lames, revêtement en enrochement), le rechargement en sable et méga rechargement de sable entre Agbodrafo et Grand Popo pour mettre à l'échelle les impacts positifs. La réalisation de ces ouvrages permettra de réduire les risques côtiers qui sont basés sur une analyse détaillée de l'ensemble des solutions prévues.

S'agissant des activités de développement communautaire, le projet financera la restauration des écosystèmes du chenal Gbaga, la création et la gestion des aires communautaires de conservation de la biodiversité de la réserve de biosphère du delta du Mono et la gestion durable des terres.

De surcroît, les activités génératrices de revenus seront financées pour permettre la réduction des différentes pressions sur les ressources de ses écosystèmes. Toutes ces activités seront réalisées dans sept (7) préfectures notamment (Avé, Bas-Mono, Golfe, Lacs, Vo, Yoto et Zio) de la région maritime. Enfin, le projet appuiera la promotion du tourisme et de l'écotourisme sur le littoral. Le projet vise également à soutenir l'aménagement et la protection des aires protégées et des zones humides ainsi que la restauration des forêts communautaires et des mangroves.

Au Togo, toutes les activités sont conçues et mises en œuvre par le ministère de l'environnement du développement durable et de la protection de la nature.

## 3. FINANCEMENT

<b>Titre du Projet</b>	<b>Projet d'Investissement de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest - WACA RESIP</b>
<b>Agence d'exécution</b>	<b>Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la protection de la Nature (MEDDPN)</b>
<b>Coût total du projet (\$ eu)</b>	<b>Don et Crédit IDA : 45 millions \$US Don FEM : 7,5211 millions \$US Etat togolais : 3 millions \$US</b>
<b>Date de mise en vigueur</b>	<b>30 Novembre 2018</b>
<b>Durée d'exécution</b>	<b>60 mois</b>
<b>Date d'achèvement</b>	<b>31 décembre 2023</b>
<b>Objectifs de développement du Projet</b>	<b>Renforcer la résilience des communautés et des zones cibles dans la zone côtière ouest africaine.</b>

## 4. COMPOSANTES DU PROJET

### Composante 1 : Intégration régionale

L'objectif de cette composante est le renforcement de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest pour l'amélioration de la gestion des zones côtières. Cette composante fournira aux pays les informations et connaissances nécessaires pour améliorer la gestion des zones côtières en Afrique de l'Ouest. Cela sera obtenu en permettant le dialogue multisectoriel entre les autorités régionales et nationales, ainsi que les parties prenantes, en développant le cadre politique et les outils de mise en œuvre adéquats, et en renforçant les informations disponibles concernant la côte et le changement climatique. Cette composante est exécuté par l' Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

### Composante 2 :

#### Politiques, institutions et systèmes de soutien

Cette composante fournira aux institutions politiques et à leurs représentants, les informations et connaissances nécessaires pour améliorer la gestion de la zone côtière au Togo. Elle va renforcer les cadres politique, juridique et institutionnel pour une gestion intégrée du littoral.

L'observation du littoral et la surveillance biophysique de l'environnement marin et côtier, ainsi que le partage des données au moment opportun sont essentiels pour la gestion de la zone côtière notamment les problématiques de l'érosion côtière, d'inondation et de pollution, de biodiversité, de gestion durable des terres et de conservation des écosystèmes.

**Activités de la composante 2 :**

1. Opérationnalisation du Comité Mixte Bénin-Togo pour la lutte contre les risques côtier transfrontaliers
2. Renforcement des capacités des acteurs sur la gestion des risques côtiers
3. Renforcement des capacités pour la gestion des ressources transfrontalières et des écosystèmes partagés
4. Appui pour l'amélioration du cadre règlementaire et loi sur la côte
5. Révision du cadre juridique relatif à la gestion des ressources naturelles partagées et appui à la mise en œuvre de la Convention Ramsar
6. Planification spatiale et multisectorielle du littoral
7. Développement d'option de gestion et de plans de cogestion pour l'amélioration de la gouvernance des ressources transfrontalières côtières
8. Outils d'aide à la décision : Evaluation Environnementale, Coût de la dégradation environnementale et évaluation du capital naturel
9. Observation côtière et marine
10. Protocole d'entente avec la Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain (MOLOA)
11. Amélioration de la connaissance et la recherche sur le milieu marin et le littoral
12. Identification et collecte des données biophysiques et socioéconomiques des écosystèmes à collecter afin de mieux comprendre les changements environnementaux et les investissements.

**Composante 3 :****Investissements nationaux physiques et sociaux**

Financer les investissements pour la gestion de la zone côtière, notamment l'érosion, l'inondation, et la pollution ainsi que les infrastructures urbaines résilientes aux changements climatiques sous forme de sous-projets.

**Activités de la composante 3****Investissements physiques**

1. la réalisation d'une étude de dragage et de stabilisation des berges de lagune et du lac Togo, de construction et curage de caniveaux, de bassin d'orage, de retenue d'eau, la construction et
2. le curage de caniveaux,
3. la construction de retenues d'eau et bassins d'orage,
4. le dragage des lacs, lagunes, du chenal Gbaga et la stabilisation des berges,
5. le Contrôle et surveillance des travaux de curage de la rivière et du chenal Gbaga, de dragage des lacs, lagunes, chenal Gbaga et de stabilisation des berges.
6. Etudes de faisabilité relatives à (i) l'installation d'une écluse sous le pont de la lagune d'Aného incluant l'étude hydrodynamique du système fluvio lagunaire et (ii) au traitement des boues de phosphates rejetées en mer.

**Investissements sociaux**

1. Processus communautaires
2. Promotion du tourisme durable
3. Lutte contre la pollution et gestion des déchets
4. Réhabilitation des berges
5. Préparation et mise en œuvre des plans de bassin versants (i) du complexe de forêts communautaires d'Avévé, (ii) du complexe de forêts communautaires de Kodjo-Gati, (iii) du système lagunaire (Forêt classée d'Assevè et écosystèmes associés, lac Zowla/Boko et aval du Mono et bande connexe), (iv) le complexe du Togodo, (v) forêt sacrée d'Akissa, (vi) de la mare aux hippopotames d'Afito, (vii) de la forêt sacrée de Godje-Godjin et (viii) du chenal Gbaga.
6. Gestion des plantes envahissantes
7. Restauration et Gestion des mangroves (chenal de Gbaga, lac Boko et lac Togo)
8. Adoption de pratiques durables de gestion des terres GDT
9. Introduction des AGR alternatives à l'expansion agricole. Onze (11) sous projets sont déjà approuvés :
  - Gestion des déchets liquides et solides dans la commune d'Aného
  - Assainissement de la plage de Lomé (ANASAP)
  - Appui à la gestion et à la conservation de la forêt sacrée Akissa
  - Appui à la gestion des mangroves du chenal de Gbaga et curage mécanique dudit chenal
  - Appui à la gestion durable du complexe de mares aux hippopotames d'Afito, Sédomé et Essé-Godjin
  - Appui à la mise en œuvre du plan d'aménagement et de gestion de la forêt sacrée Godjè Godjin
  - Sauvegarde du patrimoine naturel et de la biodiversité des zones humides des bassins Boko/ Zowla
  - Appui à la gestion durable et participative de la forêt communautaire de Nyamessiva
  - Appui à la conservation de la biodiversité du complexe d'aires protégées de Togodo
  - Réduction de la vulnérabilité aux inondations et renforcement de la résilience économique des ménages dans le canton d'Akoumapé
  - Renforcement des initiatives dedéveloppement communautaires du village d'Edoh Wokui kopé

**Composante 4 :****Coordination nationale**

Mettre en place un cadre institutionnel approprié et opérationnel pour une gestion efficace du projet WACA. Le dispositif national de mise en œuvre du projet a pour objectif de gérer et de coordonner l'exécution de ses activités. Ce dispositif nécessitera l'implication significative de plusieurs institutions gouvernementales, de la société civile, du secteur privé et d'autres parties prenantes.

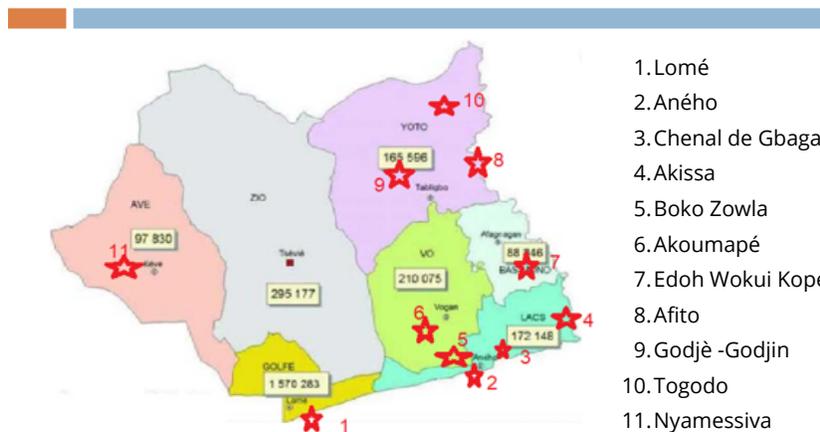
**Calendrier d'intervention**

	2019	2020	2021	2022	2023
Mise en place de l'UGP et des acteurs	■				
Composante 1 (Intégration régionale)	■	■	■	■	■
Composante 2 (Politiques) - Etudes de faisabilité	■	■			
Composante 2 (Politiques) - Mise en œuvre			■	■	■
Composante 3 (Investissements physiques) - Etudes techniques, environnementales et sociales		■	■		
Composante 3 (Investissements physiques) - Mise en œuvre, Construction				■	■
Composante 3 (Investissements sociaux) - Etudes techniques, environnementales et sociales, sélection	■				
Composante 3 (Investissements sociaux) - Mise en œuvre		■	■	■	■

**5. CARTOGRAPHIE DES ZONES DE PROTECTION COTIERE DU PROJET**



**Localisation des sites des sous projets**



## 6. INDICATEURS DE RÉSULTATS

<b>Indicateur 1</b> : Nombre de ménages des zones côtières ciblées moins exposés au risque d'érosion	<b>4 598</b>
<b>Indicateur 2</b> : Nombre de ménages des zones côtières ciblées moins exposés au risque d'inondation	<b>3 066</b>
<b>Indicateur 3</b> : Nombre de ménages dans les zones côtières ciblées moins exposées au risque de pollution	<b>5 071</b>
<b>Indicateur 4</b> : Pourcentage des bénéficiaires (individu) ciblés avec une note « Satisfait » ou plus, au sujet des interventions du projet	<b>70%</b>
<b>Indicateur 5</b> : Observatoire régional opérationnel selon de critères définis (zone de couverture, gestion des données : production, analyse, diffusion)	<b>NA</b>
<b>Indicateurs clés intermédiaires :</b>	
<b>Indicateur IR 1.2</b> : Les pays soumettent dans le délai, les données à l'Observatoire régional	<b>6</b>
<b>Indicateur IR 2.1</b> : Score sur les instruments de politique et cadre juridique (0-5)	<b>5</b>
<b>Indicateur IR 2.2</b> : Comité interministériel sur le littoral établi et opérationnel	<b>Oui</b>
<b>Indicateur IR 2.3</b> : Système national d'alerte précoce opérationnel selon des critères définis	<b>Oui</b>
<b>Indicateur IR 3.1</b> : Zone côtière ciblée avec des mesures de lutte contre les inondations	<b>1 035</b>
<b>Indicateur IR 3.2</b> : Segment de côte protégé dans les zones ciblées grâce aux mesures de lutte contre l'érosion côtière	<b>18</b>
<b>Indicateur IR 3.3</b> : Nombre de sites / zones avec des mesures de lutte contre la pollution	<b>5</b>
<b>Indicateur IR 3.5</b> : Nombre de ménages dans les zones du projet ayant accès à des activités de subsistances améliorées	<b>5 000</b>

## CONTACTS

Ministère de l'Environnement et des ressources forestières,  
 47 Av. Sarakawa, B.P. 4825 Lomé  
 Tél (228) 93 96 23 01 / (228) 93 96 23 05  
 E-mail : wacaprojetto@gmail.com  
 www.environnement.gouv.tg; <https://www.wacaprogram.org/country/togo>